



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 05.12.2023

Numéro de publication: HR02-1005901789

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation MENTOR SWITZERLAND Sàrl, Basel, nouveau Genève

MENTOR SWITZERLAND Sàrl
(MENTOR SWITZERLAND GmbH)
Rue des Alpes 5
1201 Genève

Jusqu'ici

MENTOR SWITZERLAND Sàrl [MENTOR SWITZERLAND GmbH], précédemment à Basel, CHE-216.458.587 (FOSC du 23.11.2023, p. 0/1005892160). Nouveau siège: Genève, Rue des Alpes 5, 1201 Genève. Nouveau but: de soutenir et de fournir des services aux filiales du Groupe Mentor opérant en Suisse ainsi qu'aux sociétés françaises et internationales du Groupe Mentor dont le but est de s'implanter en Suisse ou de suivre les activités des sociétés suisses. La Société peut participer à d'autres entreprises, ainsi qu'acquérir, exploiter, gérer et céder des biens immobiliers et des droits de propriété intellectuelle, établir des filiales et des succursales en Suisse et à l'étranger, et peut également effectuer tous les actes juridiques que l'objet de la Société peut impliquer ou qui sont susceptibles de promouvoir son développement ou celui des sociétés du Groupe. La Société peut fournir un financement direct ou indirect à des tiers, y compris des sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, que ce soit par le biais de prêts ou d'autres financements, et fournir des garanties de toute nature. La prise de participation dans une société qui détient des immeubles en Suisse est limitée à des sociétés qui ne détiennent que des immeubles à affectation exclusivement commerciales; de même, l'acquisition d'immeubles en Suisse est limitée aux immeubles à affectation exclusivement commerciale. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par lettre ou par courriel. Statuts modifiés le 31.10.2023, y compris sur des points non soumis à publication. Les pouvoirs de Gros Alain sont radiés. Signature individuelle de Aymard Sébastien, de France, à Genève, directeur.

Registre journalier no 22511 du 30.11.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 228, Date: 23.11.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève